Mandat exclusif ou pas?

Par marc2608

Bonjour,
A la suite d'une demande d'estimation de valeur concernant un appartement, faite par une agence immobilière, celle-ci me propose de se charger de la vente ultérieure en mandat exclusif. Sachant que j'ai un besoin impératif de trouver rapidement un autre logement une fois le compromis signé avec un acheteur, l'agence me propose de m'accompagner et de m'aider à acheter un autre bien dans le cadre d'un mandat exclusif. Que dois-je choisir? ne garder qu'une agence ou le confier à plusieurs?
Je vous remercie de votre attention.
Excellente soirée

Par yapasdequoi

Bonjour,
Votre question n'est pas juridique.
Une agence ayant un mandat exclusif sera plus motivée pour vous aider ... ou pour laisser pourrir la situation.
Un acquéreur qui vois un bien en vente sur plusieurs agences va se méfier, et les agences en concurrence ne seront pas motivées...
Il n'y a pas de réponse manichéenne à votre problème !

Mon conseil : ne vous laissez pas piéger et gardez votre liberté !
Si vous voulez vendre votre bien où vous habitez, déterminez "sérieusement" le BON prix (ce qui fera que la vente sera rapide) c'est important, et trouvez une solution pour faire la jonction :
- soit un prêt relais (mais il faut des revenus suffisants
- soit louer ailleurs entre la vente et un rachat
- ou encore vous faire héberger dans la période intermédiaire